



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*  
-----  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION  
-----  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
♦♦♦♦♦  
**RECTORAT**  
♦♦♦♦♦  
**LE RECTEUR**

N° 006056 UCAD/INSEPS  
Dakar, le 14 JUL 2022

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE  
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT JEUNESSE ET  
LOISIR (STAPS/JL)  
PARCOURS SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE ET DU SPORT  
(STASEJS)  
(Session Octobre 2022)**

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du Lundi 24 au Mercredi 26 Octobre 2022**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS). Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2021 (05 places)** et à ceux ayant obtenu le **bac en 2022 (10 places)**. Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2022.

**I. INSCRIPTION DES CANDIDATS**

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS du **Lundi 12 Septembre 2022 à partir de 08H au Samedi 15 Octobre 2022 à 12H**. Le dossier de candidature est composé d'un(e) :

- certificat de visite et contre-visite ;
- attestation de réussite ou diplôme de baccalauréat ;
- copie légalisée de la carte nationale d'identité;
- curriculum Vitae détaillé du candidat ;
- reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

**II. NATURE DES EPREUVES**

- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (20).
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20).

**III. ORGANISATION DES TESTS**

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

**IV. CONDITION D'ADMISSION**

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2022-2023.

**NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.**

Le Recteur  
Président de l'Assemblée  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ahmadou Ali MBAYE**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*  
-----  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION  
-----  
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
◆◆◆◆◆  
**RECTORAT**  
◆◆◆◆◆  
**LE RECTEUR**

N° 006058 UCADINSEPS  
Dakar, le 14 JUIL 2022

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE**  
**EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT JEUNESSE ET**  
**LOISIR (STAPS/JL)**  
**PARCOURS MANAGEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (MAAPS)**

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, *du 17 au 21 octobre 2022*, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), pour le parcours Management et Administration des Activités Physiques et Sportives (MAAPS). Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2022 et 2021**. Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2022.

**I. INSCRIPTION DES CANDIDATS**

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS jusqu'au **10 octobre 2022**.

Le dossier de candidature est composé d'un(e) :

- certificat de visite et contre-visite ;
- attestation de réussite au baccalauréat ;
- extrait d'acte de naissance (- 03 mois) ;
- copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- curriculum vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

**II. NATURE DES EPREUVES**

- Test de Cooper (course d'endurance sur 12 minutes) ;
- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (20)
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20) **réservé aux candidats ayant obtenu la moyenne au test de Cooper et à l'épreuve de français.**

**III. ORGANISATION DES TESTS**

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

**IV. CONDITION D'ADMISSION**

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la pratique sportive organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire.

**NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.**

Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le professeur  
**Ahmedou Aly MBAYE**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*  
-----  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION  
-----  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
◆◆◆◆◆  
**RECTORAT**  
◆◆◆◆◆  
**LE RECTEUR**

N° **006057** UCADINSEPS  
Dakar, le **14** JUL 2022

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE  
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU  
SPORT, JEUNESSE ET LOISIR (STAPS/JL)  
PARCOURS EDUCATION MOTRICITE  
(EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE).  
DE L'INSEPS**

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar organise du **mardi 04 octobre au samedi 14 octobre 2022** des tests d'entrée en première année de Licence en Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), Parcours Education Motricité (Education Physique et sportive). Ces tests sont destinés à la sélection de 45 étudiants dont 10 d'entre eux qui évoluent dans l'élite sportive. Ces derniers s'engageront à défendre les clubs sportifs de l'université.

Ces tests sont réservés aux titulaires du baccalauréat des Sessions 2022 et 2021. Les candidats doivent être âgés de **24 ans**, au plus, le 31 décembre 2022.

**I. INSCRIPTION DES CANDIDATS**

Les demandes d'inscription sont reçues, dès la publication de cet arrêté, au secrétariat de l'INSEPS jusqu'au **samedi 24 septembre 2022 à 12 heures**.

Le dossier de candidature comprend :

- Un certificat de visite et contre-visite ;
- Une attestation de réussite au baccalauréat ;
- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- Un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) représentant les frais de dossier.

*NB : Les justificatifs du niveau de pratique sportive (photocopie légalisée de la licence fédérale, attestation de sélection ou de palmarès délivrée par la fédération de sa spécialité sportive) pour les candidats sportifs **doivent être fournis**.*

## **II. NATURE DES EPREUVES**

Deux séries d'épreuves sont prévues :

- A.** Une première série d'épreuves subie par l'ensemble des candidats comprenant trois (3) tests de terrain notés chacun de 0 à 20 affectés du coefficient 1 :
  - 1. Test de course navette ou Luc-Léger (endurance-résistance) ;
  - 2. Test de vitesse (100 m) ;
  - 3. Test de quintuple saut (puissance-coordination) ;
- B.** Une deuxième série d'épreuves subie par les seuls candidats ayant obtenu un total de 30 points au moins sur 60 à la première série et comprenant :
  - 1. Une épreuve de français : (durée 1 h 30 ; coefficient 1) ;
  - 2. Une épreuve de sciences naturelles portant sur la biologie humaine (durée 1 h 30 mn ; coefficient 1) ;
  - 3. Une épreuve pratique de sports collectifs (coefficient 1) ;
  - 4. Une épreuve d'entretien avec un jury (coefficient 1).

## **III. CONDITION D'ADMISSION**

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2022-2023.

**NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.**

Le Président  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ahmadou Aly MBAYE**